

Édition juin 2014



Le Passeport d'Orientation de Formation et de Compétences

“ L'essentiel

Le Passeport Orientation Formation est un outil qui permet au salarié de retracer tout son parcours professionnel en matière de formation initiale ou continue avec les expériences professionnelles ou bénévoles ”

Modèle Passeport

Un modèle de passeport sera disponible sur le site de la Caisse des Dépôts et des Consignations dans la rubrique dédiée au passeport formation à compter du 1er janvier 2015.

Objectifs :

Le Passeport Orientation Formation peut aider à :

- faire le point sur les compétences acquises,
- réaliser un curriculum vitae,
- préparer un entretien professionnel,
- préparer un bilan de compétences ou une démarche VAE,
- évaluer les besoins de formations futurs,
- favoriser une mobilité professionnelle

Il favorise la mobilité et peut aider à une nouvelle orientation professionnelle.

Publics concernés :

Chaque salarié peut à son initiative établir un passeport orientation et formation afin de pouvoir identifier et faire attester de ses connaissances, compétences, aptitudes professionnelles, acquises dans le cadre de la formation initiale ou continue ou lors de ses expériences professionnelles.

Il accompagne le salarié tout au long de sa vie professionnelle. C'est un document unique et personnel, il reste la propriété du salarié qui en conserve la libre disposition.

Contenu :

Le Passeport Orientation Formation recense principalement :

- les formations suivies, en formation continue ou initiale,
- les diplômes, titres et certifications professionnelles,
- les stages et emplois occupés,
- les activités et compétences,
- les expériences bénévoles pratiquées parallèlement à l'activité professionnelle.

Textes de références

Accord de branche du 10 juin 2011 sur la formation professionnelle tout au long de la vie des banques

ANI du 5 décembre 2003 Article 1.1 Article 1.2

Loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie

Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

Code du travail L2241.6

Sites utiles

Observatoire des métiers de la banque : www.observatoire-metiers-banque.fr

Opcabaia : www.opcabaia.fr

AFB - Association Française des Banques : www.afb.fr

Centre de Formation de la Profession Bancaire : www.cfpb.fr

Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels FPSPP : www.fpspp.org

Ministère du travail de l'emploi et du dialogue social : www.travail-emploi.gouv.fr

